



Commission scolaire  
DES PHARES



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Pour diffusion immédiate

### ***Expérimentation de la production de soya fourrager dans la région de La Mitis.***

**Mont-Joli, le 27 septembre 2012** – La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec le CFP Mont-Joli-Mitis et la firme Écosphère, mène actuellement un projet d'*Expérimentation de la production de soya fourrager en zone agricole nordique (1800 à 2200 UTM)* afin de déterminer la faisabilité de cette culture sous nos conditions environnementales. On étudiera aussi l'intérêt économique qu'il offre dans la ration animale. *Une partie du financement de ce projet a été fournie par l'entremise des conseils sectoriels du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve et Labrador qui exécutent le Programme canadien d'adaptation agricole (PCAA) pour le compte d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.*

L'objectif du projet est d'expérimenter la production du soya fourrager dans la région de La Mitis, au Bas-Saint-Laurent, afin de déterminer le potentiel agronomique et économique de la plante en vue d'une utilisation comme source protéique et énergétique pour l'alimentation animale en région. Une parcelle de 4 ha de la ferme-école du CFP Mont-Joli-Mitis sera consacrée à la culture du soya pendant deux ans.

Monsieur Claude Roy, conseiller pédagogique aux services aux entreprises, chapeaute ce projet, en collaboration avec plusieurs partenaires.

Les premiers résultats, très prometteurs, ont été présentés aux différents partenaires ainsi qu'à plusieurs producteurs de la région lors d'une journée d'information le 20 septembre dernier. Le CFP Mont-Joli-Mitis, par le biais de sa ferme-école, est heureux de contribuer au développement de l'agriculture de la région.

-30-

Source : Stéphanie Ross  
CFP Mont-Joli-Mitis  
418 775-7577, poste 1556



## À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

